



INFORMATIONS DE RENTREE – 2022-23

MODALITES DE RENTREE

Accueil des élèves de 1^{re} secondaire lundi 29 août de 13h30-15h35

La **rentrée** des élèves est fixée au **mardi 30 août** selon l'horaire ci-dessous :

- de **09h10 à 15h35** => rentrée **1^{re}, 2^e et 3^e** secondaire
- de **10h00 à 15h35** => rentrée **4^e, 5^e et 6^e** secondaire

Les élèves de 1^{re} et 2^e restent pour le repas de midi à l'école, chacun arrivera donc avec son pique-nique. Les autres élèves pourront sortir durant le temps de midi en attendant d'avoir les autorisations de sortie sauf mention contraire de votre part.

Dès ce premier jour, les élèves recevront :

- l'horaire de cours et le journal de classe
- les informations concernant les adaptations du règlement des études et du règlement d'ordre intérieur disponibles sur le site de l'école.
- les modalités d'accès à Smartschool
- les livres commandés via RENT a BOOK

Les élèves qui ne se présentent pas le premier jour de cours, pour quelque motif que ce soit, sont considérés comme désinscrits. Aucun changement d'option ne sera accepté après le 1er juillet.

ACHAT ET LOCATION DE MANUELS

Les livres scolaires seront disponibles à la vente et/ou location auprès de notre nouveau partenaire **RENT a BOOK** pour la rentrée 2022-23. Rent a Book est spécialisé dans la location et la vente de manuels scolaires pour les élèves du secondaire et nous vous en proposons les services.

Vous trouverez les modalités pratiques pour pouvoir commander les manuels dans la brochure remise en annexe. Les commandes et le paiement se feront uniquement via la plateforme de RENT a BOOK. Les livres commandés **avant le 11 août 2022** pour lesquels la livraison a été choisie à l'école, seront distribués aux élèves le jour de la rentrée. Au-delà de ce délai, les livraisons seront disponibles à domicile.

Nous vous joignons également la liste des livres à acheter si vous désirez vous les procurer par un autre intermédiaire. Quel que soit votre choix pour l'achat et la location, les élèves doivent être munis des manuels et livres dès le premier jour de cours.

LOCATION D'UN ORDINATEUR PORTABLE

Pour les élèves de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e :

L'école a reçu des ordinateurs qui ont été reconditionnés pour pouvoir les prêter aux élèves moyennant une caution de 50€. Comme cette année, les élèves qui désirent s'en servir pour des travaux de recherche, de rédaction de dossier, ... à la maison peuvent en faire la demande avant le 1^{er} juillet via le formulaire joint.

Pour les élèves de 5^e et de 6^e :

Suite à l'expérience positive de cette année, nous avons acquis de nouveaux ordinateurs portables pour que tous les élèves du 3^e degré soient équipés de manière identique et puissent utiliser ces outils à la maison et à l'école. Ces ordinateurs seront configurés et prêtés par l'école dès la rentrée à tous les élèves de 5^e et de 6^e moyennant une location de 75€ et une caution de 50€.

⇒ Pour tous les prêts d'ordinateur un contrat spécifique sera établi entre l'école et les responsables des élèves.

REUNION DE PARENTS

Le **mardi 6 septembre 2022** selon l'horaire établi ci-dessous, nous vous proposons de vous rencontrer lors d'une réunion des parents en classe complète avec le titulaire afin de vous présenter les spécificités de l'année scolaire (projets, agenda, règlement, voyages...). L'ensemble de l'équipe éducative ainsi que la Direction comptent sur votre présence lors de cette réunion.

1 ^{re}	18h00 à 18h30 séance d'information générale et voyage
1 ^{re} à 6 ^e	18h30 à 20h00 réunion avec le titulaire de chaque classe
1 ^{re} à 6 ^e	20h00 à 20h30 information pour les élèves à besoins spécifiques

CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES

Suite à la modification des rythmes scolaires, nous vous transmettons le nouveau calendrier des congés scolaires pour l'année 2022-23. Les dates des journées pédagogiques et autres jours de suspension de cours (conseils de classes) vous seront transmises dans le dossier de rentrée.

Fête de la Communauté française	mardi 27 septembre 2022
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 24 octobre 2022 au vendredi 4 novembre 2022
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 20 février 2023 au vendredi 3 mars 2023
Lundi de Pâques	Lundi 10 avril 2023
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 01 mai 2023 au vendredi 12 mai 2023
Congé de l'Ascension	jeudi 18 mai 2023
Lundi de Pentecôte	lundi 29 mai 2023
Les vacances d'été débutent le	lundi 10 juillet 2023

Nous espérons vivement pouvoir organiser cette nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions pour permettre à chacun de s'épanouir à travers la vie scolaire. Au nom de toute l'équipe éducative, nous vous souhaitons de trouver à l'Institut Sainte-Ursule un lieu où vous puissiez grandir par le travail, la confiance, le partage et l'échange.

Très bonnes vacances à tous !

G. Mathieu
DIRECTRICE-ADJOINTE

R. de Brabandère
DIRECTRICE